

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 8 avril 2008 à 20h00 au Centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Harold McKenny, Jim Coyle, Lawrence Tracey, Garry Dagenais, Raymond Gougeon et Brian Middlemiss.

Également présents, le directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

- Mme Danielle Labelle Cousineau- Drainage – chemin du Marquis et Maple
- M. J.L. Parizeau - Drainage – chemin Maple
- Entrée de cour
- Augmentation de taxes
- Présence policière
- Lumière de rue – chemin Maple-Davis, chemin Maple-Dubois
- Kevin Mansey - Pavage – prolongement Crégheur
- Retenues pavage
- M. S. Hansch - Déneigement – chemin Terry-Fox
- Piste cyclable
- Stan Davis - Qualité du pavage
- Guylaine La Salle - Drainage – chemin du Marquis
- Postes Canada
- Formation – pompiers
- Jacques Rainville - Camion – patates frites
- Carl Hager - Pavage – prolongement – chemin River
- Catherine Telfer - Règlement – contrôle animal

08-04-110

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 11 mars 2008
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 19 mars 2008
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des engagement pour le mois d'avril
 - 5.4 Avis de motion – règlement – elections
 - 5.5 Acceptation de l'offre – refinancement – règlement d'emprunt no 05-02 – camion incendie
 - 5.5.1 Emprunt par billet – règlement d'emprunt no 05-02

- 5.6 Règlement relatif au traitement des élus municipaux – rémunération additionnelle
- 5.7 Demande de désistement – dossier 2338-54-2596
- 5.8 Offre de service – Architecte
- 5.9 Congrès ADMQ
- 5.10 États financiers 2007 – O.M.H.
- 5.11 Paiement de facture – vérification municipale
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Formation – Pompiers
 - 6.2 Allocation – vêtements
 - 6.3 Capitaine – caserne secteur Quyon
 - 6.4 Retraite de pompiers
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Travaux exécutés – chemin Pilon
 - 7.2 Pavage – chemin Crégheur
 - 7.3 Calcium
 - 7.4 Gravier – saison du dégel
 - 7.5 Location d'un balais aspirateur
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Site Myral
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Comité consultatif d'urbanisme
 - 9.2 Avis de motion - amendant le règlement no 178-01 afin d'augmenter la superficie minimale des lots dans le quartier no 7
 - 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Mme Elizabeth Rolston
 - 9.4 Demande à la C.P.T.A.Q. – William Twolan
 - 9.5 Demande de cadastre – André Philippe
 - 9.6 Appel d'offre – étude hydrogéologique
 - 9.7 Comités municipaux
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Demande d'aide financière – volet II – piste cyclable
 - 10.2 Entretien des structures de parc
 - 10.3 Don – Club de Hockey Pontiac Lions – Novice A
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) service d'incendie; b) animaux; c) permis émis ; d) Comité des Loisirs
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de mars
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouts :
- 5.12 Nomination des membres du conseil – délégués à divers départements de la municipalité
 - 5.13 Prêt de pâturage – Mme Chantal Bérubé
 - 6.5 Formation pompiers
 - 6.6 Formation pompiers
 - 7.6 Prolongement du système d'eau et d'égout
 - 7.7 Lumière de rue – intersection de Maple et Marquis et intersection Maple et Dubois
 - 8.2 Avis de motion – règlement pour le branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout dans le village de Quyon / *Notice of motion – by-law pertaining to the connection to the water and sewer network in the village of Quyon*

Retraits : 6.3 Capitaine – caserne secteur Quyon
9.7 Comités municipaux

Adoptée

08-04-111

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 MARS 2008**

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 11 mars 2008 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

08-04-112

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 19 MARS 2008**

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 19 mars 2008 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

08-04-113

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **24 290,15 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 27 mars 2008 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

08-04-114

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **204 986,74 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 27 mars 2008 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

NOTE : le chèque no 2556 au montant de 500 \$ aux Lionettes de Quyon devrait faire l'objet d'un transfert budgétaire.

Adoptée

08-04-115

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS D'AVRIL

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **42 005,32 \$** taxes incluses.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Lawrence Tracey Jim Coyle Garry Dagenais Raymond Gougeon Brian Middlemiss Dr Jean Amyotte	Harold McKenny

Adoptée à la majorité

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le maire, Edward McCann pour la présentation d'un règlement relatif au découpage électoral en districts dans la municipalité.

08-04-116

ACCEPTATION DE L'OFFRE – REFINANCEMENT – CAMION INCENDIE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte l'offre qui lui est faite de la *Financière Banque Nationale Inc.* pour son emprunt de 165 900,00 \$ par **billets** en vertu du (des) règlement(s) numéros 05-02, au prix de, échéant en série **5 ans** comme suit :

7 800	\$	3,50000	%	15 avril	2009
8 200	\$	3,60000	%	15 avril	2010
8 600	\$	3,95000	%	15 avril	2011
9 000	\$	4,05000	%	15 avril	2012
132 300	\$	4,30000	%	15 avril	2013

Prix : 98,01500 Coût réel : 4,74718%

QUE les **billets**, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adoptée

08-04-117

EMPRUNT PAR BILLET – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 05-02

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac se propose d'emprunter par **billets** un montant total de 165 900,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt no 05-02 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chap. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un nouvel emprunt ;

CONSIDÉRANT QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) en vertu duquel (desquels) ces **billets** sont émis ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE les **billets** seront signés par le maire et le secrétaire trésorier ou greffier ;

QUE les **billets** seront datés du 15 avril 2008 ;

QUE les intérêts sur les **billets** seront payables semi-annuellement ;

Que les **billets**, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1.	7 800 \$
2.	8 200 \$
3.	8 600 \$
4.	9 000 \$
5.	9 500 \$
5.	122 800 \$(à renouveler)

QUE, pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le(s) règlement(s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- **5 ans** (à compter du 15 avril 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le(s) règlement(s) no 05-02, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

QUE la municipalité avait. Le 18 février 2008 un montant de 165 900 \$ à renouveler sur un emprunt original de 200 000 \$ pour une période de 15 ans, en vertu du règlement numéro 05-02

QUE la municipalité emprunte les 165 900 \$ par billets, en renouvellement d'une émission de billets pour un terme additionnel de 1 mois et 26 jours au terme original du règlement mentionné ci-haut.

Adoptée

08-04-118

**RÈGLEMENT 07-08 - RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
ET AUTORISANT LE VERSEMENT D'UNE RÉMUNÉRATION ADDI-
TIONNELLE POUR CERTAINS POSTES PARTICULIERS**

CONSIDÉRANT que la charge de travail des élus est de plus en plus lourde;

CONSIDÉRANT que la loi sur le traitement des élus permet à une municipalité d'établir la rémunération des élus;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion est donné par le maire Edward McCann le 12 février 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QU'il soit statué et ordonné ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Tous les règlements précédents concernant le traitement des élus sont par la présente, remplacés par le présent règlement 06-02.

ARTICLE 3

Le Maire recevra un traitement fixé à \$27,000 par année et ce à compter du 1^{er} mai 2006, soit \$2,250 mensuellement.

ARTICLE 4

Les conseillers recevront un traitement de \$9,000 par année et ce à compter du 1^{er} mai 2006, soit \$750 mensuellement.

ARTICLE 5

Le Maire suppléant sera nommé par le Maire et remplace celui-ci en son absence ou si le Maire est incapable d'agir. Lorsque le Maire suppléant remplacera le Maire pour une période de 30 jours consécutifs, ou plus, celui-ci recevra un salaire équivalent à celui du Maire, au prorata du total des journées ou aura duré le remplacement. A titre d'exemple, si le remplacement dure 31 jours, le Maire suppléant recevra 31/365 de \$27,000. Il est entendu que cette somme est en remplacement de sa rémunération de conseiller et ne s'ajoute pas à celle-ci.

ARTICLE 6

Une rémunération additionnelle est de plus accordée en faveur des postes particuliers ci-après décrits, selon les modalités indiquées :

- a. Maire suppléant : 50,00 \$ par mois de calendrier ou fraction de mois de calendrier pendant lequel l' élu occupe ce poste;
- b. Président d'un comité reconnu par le Conseil municipal : 75,00 \$ par réunion du comité à laquelle il assiste et préside;
- c. Tout membre d'un comité nommé par le conseil autre que le président d'un comité : 50,00 \$ par réunion à laquelle il assiste;
- d. Membre d'un comité de travail décrété par résolution du conseil (exemple : session de travail pour le budget) : 50,00 \$ par réunion à laquelle il assiste;
- e. Ces tarifs seront en vigueur pour un maximum de 12 rencontres;
- f. Ces tarifs seront en vigueur à compter du 1^{er} avril 2008;

Toute réunion mensuelle qui est ajournée à une date ultérieure sera considérée comme une seule réunion sauf s'il en est décidé autrement par résolution du conseil municipal.

Le quorum requis pour la tenue d'une séance d'un comité est de deux (2) membres sauf lorsqu'expressément prévu par la loi.

ARTICLE 7

Le versement du traitement des élus se fera le 1^{er} jour de chaque mois pour le mois courant.

ARTICLE 8

Le traitement des élus sera indexé chaque année à 75% du taux de l'indice des prix à la consommation tel que publié par Statistiques Canada au 31 décembre de l'an précédent.

ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Jim Coyle	Lawrence Tracey
Raymond Gougeon	Harold McKenny
Dr Jean Amyotte	Garry Dagenais
Edward McCann	Brian Middlemiss

Rejetée

08-04-119

DÉSISTEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a entrepris des procédures légales pour le recouvrement de taxes dues sur la propriété matricule 2338-54-2596 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de cesser les frais dans ce dossier et de procéder par vente pour taxes ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité se désiste du dossier de cour avec le matricule 2338-54-2596 et procède plutôt par vente pour taxes.

Adoptée

08-04-120

OFFRE DE SERVICE – ARCHITECTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité étudie la possibilité d'effectuer des travaux majeurs d'amélioration ou d'agrandissement de l'édifice municipal;

CONSIDÉRANT QUE les services d'un architecte sont légalement requis ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de M. Pierre Morimanno et de lui confier la phase I (esquisse) décrite à son offre de service au tarif de 140 \$ de l'heure (maximum 7 200 \$).

Adoptée

08-04-121
CONGRÈS – ADMQ

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général à assister au congrès de l'ADMQ les 21, 22 et 23 mai 2008 à Québec.

Adoptée

08-04-122
ÉTATS FINANCIERS – O.M.H.

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les états financiers de l'O.M.H. de Pontiac pour l'année 2007 démontrant des revenus de 40 554,00 \$ et des dépenses de 105 885,00 \$ pour un déficit de 65 331,00 \$ et une quote part municipale de 6 533,00 \$.

Adoptée

08-04-123
PAIEMENT DE FACTURE – VÉRIFICATION MUNICIPALE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de payer la facture de *Céline Gauthier CGA* au montant de 6 750,00 \$ plus les taxes pour la vérification municipale de l'année 2007.

Adoptée

08-04-124
MEMBRES DU CONSEIL – DÉLÉGUÉS À DIVERS DÉPARTEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE pour une meilleure efficacité de fonctionnement à la municipalité, il y a lieu de nommer certains membres du conseil à titre de délégué au fonctionnement de divers départements de la municipalité;

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU de nommer les conseillers à titre de délégués aux départements suivants:

Administration:	Lawrence Tracey – représentant, Jean Amyotte, , Brian Middlemiss
Travaux Publics:	Garry Dagenais – représentant, Lawrence Tracey, Jim Coyle
« Chemins de tolérance et projets spéciaux »:	Raymond Gougeon - représentant, Jim Coyle, Garry Dagenais
Sécurité publique:	Jean Amyotte - représentant, Jim Coyle
Hygiène du milieu - eau - égouts:	Harold McKenny - représentant, Jim Coyle
Urbanisme:	Jean Amyotte - représentant, Harold McKenny, Raymond Gougeon
Loisirs et culture:	Raymond Gougeon – représentant, Garry Dagenais, Brian Middlemiss
Environnement (et recyclage):	Jim Coyle – représentant, Lawrence Tracey, Raymond Gougeon
OMH, propriétés municipales:	Harold McKenny - représentant
Port Authority (quais)	Jim Coyle, Eddie McCann
Maire suppléant	Jean Amyotte

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Lawrence Tracey
Harold McKenny
Jim Coyle
Garry Dagenais
Raymond Gougeon
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Brian Middlemiss

Adoptée à la majorité

08-04-125

PRÊT DE TERRAIN - PÂTURAGE – MME CHANTAL BÉRUBÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est propriétaire des lots 13A-6 et 13A-7, ainsi que partie des lots 13A-5, 13A-6, 13A-7;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne se sert pas de ces lots, situé à l'arrière du Centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE Mme Chantal Bérubé désire se servir de ce lot comme pâturage;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE ce conseil appuie la demande de madame Chantal Bérubé de se servir des lots 13A-6 et 13A-7, ainsi que les lots 13A-5, 13A-6, 13A-7 comme pâturage pour ses chevaux et qu'elle en fasse l'entretien.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Directeur général prépare une entente à être signée par Madame Bérubé, libérant la municipalité de toutes responsabilités.

Adoptée

Brian Middlemiss se retire de la table à 22h15.

08-04-126

FORMATION - POMPIERS

CONSIDÉRANT la rencontre du Comité de relations de travail tenu le 26 mars 2008;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de l'APP ont demandé le paiement pour le cours de formation *Pompier I* effectué par 5 pompiers en 2007 et ce, sans avoir obtenu l'approbation du conseil de la Municipalité de Pontiac au préalable.

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'effectuer le paiement du cours de formation *Pompier I* tenu en 2007 pour les membres du Service d'incendie de la Municipalité de Pontiac qui ont suivi ce cours.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Lawrence Tracey
Garry Dagenais

CONTRE

Jim Coyle
Harold McKenny
Dr Jean Amyotte
Raymond Gougeon

Rejetée

08-04-127

ALLOCATION – VÊTEMENTS – POMPIERS

CONSIDÉRANT la rencontre du Comité de relations de travail tenu le 26 mars 2008;

CONSIDÉRANT QU'un vice de procédure a été noté et que l'APP demande la compréhension du conseil et accorde de façon rétroactive l'allocation de 100,00 \$ pour l'année fiscale 2007;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande à l'Association des Pompiers de Pontiac de préparer une demande détaillée des vêtements requis pour chaque pompier jusqu'à une somme maximale de 100,00 \$ chacun.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le conseil prendra sous étude toute demande supplémentaire parvenant au cours de l'année 2008.

Adoptée

08-04-128

RETRAITE DE POMPIERS

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'accorder un budget de 750,00 \$ pour souligner la retraite des pompiers suivants:

Léo Ladouceur
Roger Dubois
Gilbert Dagenais

Adoptée

08-04-129

FORMATION – POMPIERS

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise le maire et le directeur général à signer un protocole d'entente avec la Municipalité de La Pêche pour la formation des pompiers.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les budgets nécessaires à la formation soient soumis au conseil pour approbation par résolution à demande.

Adoptée

08-04-130

FORMATION - POMPIERS

CONSIDÉRANT la rencontre du Comité de relations de travail tenu le 26 mars 2008;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de l'APP ont demandé le paiement pour le cours de formation *Pompier I* effectué par 5 pompiers en 2007 et ce, sans avoir obtenu l'approbation du conseil de la Municipalité de Pontiac au préalable.

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'effectuer le paiement du cours de formation *Pompier I* tenu en 2007 pour les pompiers suivants :

Stéphane Tremblay
Mario Allen
Kevin Mansey
Pierre-Louis Chartrand

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Jim Coyle
Garry Dagenais
Raymond Gougeon
Dr Jean Amyotte
Lawrence Tracey

CONTRE

Harold McKenny

Adoptée à la majorité

08-04-131

TRAVAUX EXÉCUTÉS – CHEMIN PILON

CONSIDÉRANT QUE M. Kevin Brady et Mme Sheila McCrindle ont effectués des travaux sur le chemin Pilon de bonne foi, pensant que ce chemin était privé;

CONSIDÉRANT QU'après étude, il a été prouvé que ce chemin était municipal;

CONSIDÉRANT l'évaluation des travaux effectués sur le dit chemin Pilon;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité rembourse la somme de 3 000,00 \$ à M. Kevin Brady et Mme Sheila McCrindle pour les travaux effectués sur le chemin Pilon en 2007.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Jim Coyle
Garry Dagenais
Raymond Gougeon
Dr Jean Amyotte
Lawrence Tracey

CONTRE

Harold McKenny

Adoptée à la majorité

Brian Middlemiss revient à la table à 22h25.

08-04-132

PAVAGE – CHEMIN CRÉGHEUR

CONSIDÉRANT l'augmentation de la circulation sur le chemin Crégheur depuis l'augmentation de boîtes postales;

CONSIDÉRANT l'état général de ce chemin jusqu'à l'intersection du chemin Lusk;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au directeur des travaux publics de préparer une liste des travaux à effectuer pour préparer et paver le chemin Crégheur jusqu'à l'intersection du chemin Lusk et les coûts s'y rattachant.

Adoptée

08-04-133

ACHAT DE CALCIUM

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise l'achat de calcium pour la saison 2008 pour un budget total de 40 000 \$.

Adoptée

08-04-134
ACHAT – GRAVIER

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à faire l'achat de gravier pour les travaux de maintenance des chemins lors du dégel, pour une somme de 15 000,00 \$.

Adoptée

08-04-135
LOCATION – BALAI DE RUE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à faire la location d'un balai aspirateur pour les rues, pour une somme de 7 000,00 \$.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Jim Coyle
Garry Dagenais
Dr Jean Amyotte
Lawrence Tracey

CONTRE

Raymond Gougeon

Adoptée à la majorité

08-04-136
PROLONGEMENT DU SYSTÈME D'EAU ET D'ÉGOUT

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur des travaux publics de procéder à la demande d'un estimé pour un plan d'ingénieur pour le prolongement du réseau d'eau et d'égout jusqu'à la salle du Club Lions de Quyon et jusqu'aux toilettes au parc de balle de Quyon.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Jim Coyle
Raymond Gougeon
Lawrence Tracey

CONTRE

Garry Dagenais
Dr Jean Amyotte

Adoptée à la majorité

08-04-137

ESTIMÉ – INSTALLATION DE LUMIÈRES DE RUE

Il est

Proposé par Harold McKenny

Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil fasse procéder à l'estimation des coûts pour luminaire à l'intersection des chemin Maple et Dubois et à l'intersection des chemins Maple et du Marquis.

Adoptée

Jim Coyle quitte la table à 22h34.

08-04-138

TEST AU SITE MYRAL

Il est

Proposé par Lawrence Tracey

Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse effectuer des tests de qualité de l'eau dans les piézomètres du site Myral. Un budget maximum de 3 500,00 \$ est autorisé à ces fins.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Le conseiller Harold McKenny donne avis de motion par les présentes, pour la préparation d'un règlement pour le branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout dans le village de Quyon.

08-04-139

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT le règlement no. 05-08 concernant le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues pour combler les postes vacants.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Raymond Gougeon

Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les candidats suivants à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme et ce, pour une durée de 2 ans :

Mme Marie-Cline Renaud
Mme Inès Pontiroli
Mme Marie-Claude Pineau
M. Dany Parisé

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Jim Coyle
Garry Dagenais
Raymond Gougeon
Lawrence Tracey
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Brian Middlemiss

Adoptée à la majorité

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Dr Jean Amyotte pour la présentation d'un règlement concernant la superficie des lots dans le règlement de lotissement applicable au quartier 7 et selon les résultats obtenus par l'étude hydrogéologique commandée par la résolution no 08-04-143.

08-04-140

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – Mme Elisabeth R. Rolston

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'aliénation, la subdivision et l'utilisation autre qu'agricole du lot 2 889 784 (2980,9 mètres carrés) situé au 1623, route 148, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande de la requérante ayant pour but l'utilisation, la subdivision et l'utilisation autre qu'agricole du lot 2 889 784 (2980,9 mètres carrés) situé au 1623, route 148, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale.

Adoptée

Jim Coyle revient à la table à 22h40.

08-04-141

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – M. William Twolan – 25 ch. Elm, Pontiac

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation autre qu'agricole du lot 2 683 758 (11 817,90 mètres carrés) situé au 25, ch. Elm, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but l'utilisation autre qu'agricole du lot 2 683 758 (11 817,90 mètres carrés) situé au 25, ch. Elm, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Jim Coyle
Lawrence Tracey
Garry Dagenais
Brian Middlemiss

CONTRE

Raymond Gougeon
Dr Jean Amyotte

Adoptée à la majorité

08-04-142

DEMANDE DE CADASTRE – ANDRÉ PHILIPPE – 116, chemin des Trappeurs

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de subdiviser une partie du lot 26A, rang 4 dans le canton d’Onslow, afin de créer le lot 26A-5, tel que démontré sur le plan de l’arpenteur géomètre M. André Durocher sous ses minutes 08-0155;

CONSIDÉRANT que la demande vient reconnaître une situation existante;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant ayant pour but de subdiviser une partie du lot 26A afin de créer le lot 26A-5 d’une superficie de 1 021,6 mètres carrés, tel que démontré sur le plan de l’arpenteur géomètre M. André Durocher sous ses minutes 08-0155.

Adoptée

08-04-143

APPEL D’OFFRE – ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à un appel d’offres à au moins 3 firmes d’ingénieurs pour une étude hydrogéologique dans le secteur décrit au document d’appel d’offres.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Jim Coyle
Lawrence Tracey
Garry Dagenais
Raymond Gougeon
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Brian Middlemiss

Adoptée à la majorité

08-04-144

SENTIER PONTIAC

CONSIDÉRANT les besoins en financement pour continuer le mandat du consultant pour la réalisation du sentier Pontiac;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme volet II du Ministère des ressources naturelles (CRÉO) au montant de 40 000,00 \$.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Jim Coyle
Lawrence Tracey
Garry Dagenais
Raymond Gougeon
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Harold McKenny
Brian Middlemiss

Adoptée à la majorité

08-04-145

ENTRETIEN DES STRUCTURES DE PARC

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le conseiller M. Raymond Gougeon à assister à la rencontre sur l'entretien des structures de parc à l'Ange-Gardien le 10 avril prochain.

Adoptée

08-04-146

DON – CLUB DE HOCKEY PONTIAC LIONS NOVICE A

CONSIDÉRANT QUE 5 joueurs du Club proviennent de Pontiac;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde une aide financière au club de Hockey Pontiac Lions Novice A au montant de 250,00 \$.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Lawrence Tracey
Garry Dagenais
Raymond Gougeon
Brian Middlemiss

CONTRE

Jim Coyle
Dr Jean Amyotte

Adoptée à la majorité

Raymond Gougeon quitte la table à 22h43

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) service d'incendie; b) animaux; c) permis émis ; d) Comité des Loisirs

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Registre de correspondance du mois de mars.

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOTE : Le rapport financier au 31 mars 2008 est déposé.

08-04-147

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée